

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOUCHER Gaëlle ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RAFFIN Karine (*suppléante*) ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; THOMAS David (*suppléant*) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent ; BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne ; RASLE-ROCHE Morgan à BOUCHER Gaëlle ; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique ; ZIEGLER Evelynne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLE Marcel ; CHARLES Olivier ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE FLOC'H Éric ; PAGNY Gilles ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	13
Votants	74
Absents	14

Dans le cadre de la dernière décision budgétaire modificative de l'année, il est proposé des ajustements de fin d'exercice correspondant à des écritures de régularisation comptable, visant à garantir la qualité comptable des comptes de l'agglomération, mais également des ajustements dans le programme d'investissement 2023 porté par le budget principal, notamment pour permettre une allocation optimale des ressources financières entre les différents projets, et, enfin, pour permettre à l'agglomération de renforcer son soutien financier aux communes et aux bailleurs sociaux.

Vu le tableau ci-dessous qui synthétise l'ensemble des mouvements prévus à l'occasion de la DM n°2 2023 du budget général :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
		R002 - Résultat de clôture antérieur reporté - ajustement suite dissolution du PETR de SAINT-BRIEUC	38 697,50 €
Chapitre 65 - Contributions et subventions versées	38 697,50 €		
Reversement à Saint-Brieuc Agglomération du boni de liquidation du PETR du SAINT-BRIEUC			
Chapitre 65 - Admissions en non-valeur	61 447,00 €		
Chapitre 68 - Provisions pour risques et charges - dépréciation de créances	-61 447,00 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	38 697,50 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	38 697,50 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
DM1 - Ecritures d'ordre - intégration de frais d'études	24 000,00 €	DM1 - Ecritures d'ordre - intégration de frais d'études	24 000,00 €
AP04 - HABITAT Logement Social (subv. bailleurs sociaux) - Chap 204	90 000,00 €		
AP05 - HABITAT Logement privé (subv. part. rénovation énergétique) - Chap 204	-90 000,00 €		
AP07 - HABITAT Revitalisation - Chap 20 - Frais d'études			
AP13 - CHAPELLE DES URSULINES de GUINGAMP - Chap 23	-50 000,00 €		
AP55 - Milieux aquatiques	44 000,00 €		
AP57 - VIVIER DE LOGUIVY - PLOUBAZLANEC	50 000,00 €		
AP63 - Milieux Naturels	-19 000,00 €		
AP12 Fonds de concours 2019-2022 - ajustement pour paiement dossiers 2022	150 000,00 €		
AP66 - Acquisitions foncières (vente décalée début janvier - bâtiment PAIMPOL)	-175 000,00 €		
AP62 - Flotte automobile et engins	-62 000,00 €		
AP65 - Aménagement de bâtiments	62 000,00 €		
CHAPITRE 45 - Programme enrobés des communes	620 000,00 €	CHAPITRE 45 - Programme enrobés des communes	620 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	644 000,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	644 000,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité,

- Approuve la DM équilibrée à 38 697.50€ en dépenses et en recettes de fonctionnement ;
- Approuve la DM équilibrée à 644 000.00 € en dépenses et recettes d'investissement.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé RANNOU